

L'accessibilité numérique

L'article 47 de loi handicap 2005-102 fixe les obligations en matière d'**accessibilité numérique**.

Une Directive européenne publiée le 26 octobre 2016 a apporté de nouvelles obligations, transposées en droit français le 7 septembre 2018.

L'**accessibilité numérique** consiste à rendre les services en ligne **accessibles aux personnes en situation de handicap**. La direction interministérielle du numérique (DINUM) édite le **référentiel général d'amélioration de l'accessibilité** (RGAA, anciennement référentiel général d'accessibilité pour les administrations), dont voici une infographie récapitulative de la quatrième version.

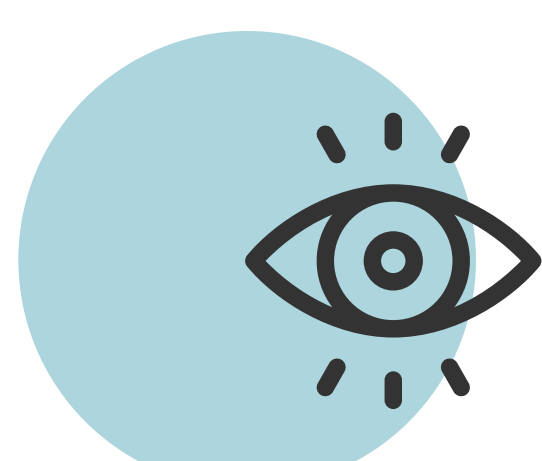


1 milliard
de personnes dans le monde
vivent avec un handicap

IL EXISTE 4 TYPES DE HANDICAP



Auditifs



Visuels



Cognitifs



Moteurs

Et pourtant + de **87%**
des sites ne sont pas accessibles

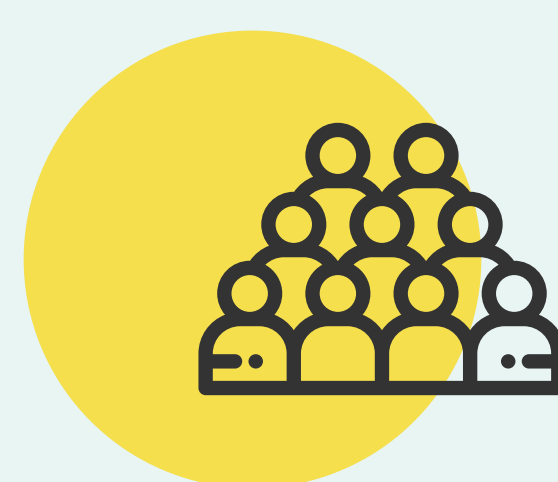
Pourquoi l'accessibilité numérique est un enjeu ?



Contribuer à un monde **plus inclusif**



Se soumettre aux **normes législatives**



Accroître son **audience**



Développer son **business** : SEO, trafic & conversion

Quelques conseils d'intégration de contenus

Digisanté est là pour vous donner **les clés et conseils** sur l'intégration de vos contenus web accessibles.

Nos conseils	À faire	À éviter
Utiliser des couleurs sobres		
Opter pour de bons contrastes de couleurs et une taille de police lisible		
Rédiger dans un langage simple	Mentir	Raconter des salades
Opter pour une mise en page simple, structurée et cohérente	Titre H1 Texte Bouton	Titre H2 Texte Titre H1 Bouton
Séparer le contenu au moyen de sous-titres, d'images et de vidéos		
Aligner le texte à gauche	Et est admodum mirum videre plebem mentdibutaribus ardore.	Et est admodum mirum videre plebem mentdibutaribus ardore.
Mettre en contexte les boutons et les liens		
Sous-titrer les vidéos & renseigner le texte alternatif (balise alt) des images non décoratives		
Donner aux utilisateurs suffisamment de temps pour effectuer une action		
Donner aux utilisateurs le soutien dont ils ont besoin pour demander un service	<u>Besoin d'aide ?</u>	∅
Laisser les utilisateurs choisir le moyen de prise de contact qu'ils préfèrent	01 23 45 67 89 contact@mail.fr 1 avenue 44000 Nantes	01 23 45 67 89